

Département
d'ILLE-ET-VILAINE

Arrondissement
de SAINT-MALO

VILLE DE
SAINT-LUNAIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le huit avril deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de Saint-Lunaire, dûment convoqués le deux avril deux mille vingt quatre, se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel PENHOUËT, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents (14) : Michel PENHOUËT, Françoise RIOU, Vincent BOUCHE, Muriel CARUHEL, Romain ANDRIEUX, Corinne LUCAS, Jean-Noël GUILBERT, Gérard CASANOVA, Ludivine MARGELY, Emmanuelle DUGAIN, Christophe RAUX, Eric LEGRAND, Loïc DE COURLON, Sophie GUYON.

Représentés (5) : Frédérique DYEVRE BERGERAULT pouvoir à Françoise RIOU, Eric FROMONT pouvoir à Muriel CARUHEL, Franck BEAUFILS pouvoir à Romain ANDRIEUX, Amandine BRENAND pouvoir à Michel PENHOUËT, Bérangère HENNACHE pouvoir à Ludivine MARGELY.

Assistait également à la séance Madame Anne-Sylvanie MARJOT LEBEAU, Directrice Générale des Services.

Monsieur Romain ANDRIEUX a été nommé secrétaire de séance en application des dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibération n°70-2024

Vote des tarifs facturés aux usagers du service des eaux de Saint-Lunaire à compter du 1er janvier 2024

Rapporteur : Romain ANDRIEUX

Monsieur Andrieux expose à l'assemblée que la commission Finances, réunie en date du 20 mars 2024, a examiné les tarifs du service des eaux et propose, pour l'année 2024 les tarifs ci-dessous (inchangés par rapport à 2023 sauf intervention à la demande de l'utilisateur) :

Tarifs du service des eaux	
Le mètre cube d'eau	1,00 €
Abonnement annuel	82,50 €
Entretien compteur 15 mm annuel	2,80 €
Entretien compteur 20 mm annuel	7,50 €
Entretien compteur 30 mm annuel	11,20 €
Entretien compteur 40 mm annuel	14,95 €
Entretien compteur 60 mm annuel	22,40 €
Prestations complémentaires	
Forfait pour clôture/ouverture de contrat (ouverture/fermeture de branchement, relève du compteur, frais de dossier)	40,00 €
Taxe de branchement	50,16 €
Ouverture/fermeture de branchement	33,45 €
Vérification compteur	Prix coûtant
Fournitures de pièces	Prix coûtant
Intervention heure de main d'œuvre (forfait 1 h minimum pour tout déplacement à la demande d'un usager et facturation à l'heure)	44,00 €
Intervention heure de main d'œuvre (forfait 1 h minimum pour tout déplacement à la demande d'un usager et facturation à l'heure) hors heures ouvrées (Majoration 50%)	66,00 €
Heure tractopelle ou camion	70,00 €
Heure tractopelle ou camion avec majoration hors heures ouvrées (50%)	105,00 €
Mise en place d'un premier compteur diamètre 15 (fourniture + main d'œuvre)	100,00 €
Mise en place d'un premier compteur diamètre 20 (fourniture + main d'œuvre)	130,00 €
Pénalités	
Refus répété d'accès au compteur	205,00 €
Rupture du plomb-cache-scellés	205,00 €
Déverrouillage non autorisé du robinet avant compteur	205,00 €
Piquage non autorisé et sans compteur de la commune	360,00 €
Compteur démonté et remonté à l'envers	360,00 €
Utilisation de l'eau sur le domaine public sans compteur ni autorisation sur poteau incendie	360,00 €
Manœuvre ou tentative de manœuvre de robinet de prise ou de robinet vanne	205,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- **FIXE** à compter du 1^{er} janvier 2024 les tarifs facturés aux usagers du service des eaux de Saint-Lunaire ;
- **PRECISE** que ces tarifs continueront à s'appliquer les années suivantes tant qu'ils ne sont pas rapportés ou modifiés ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et signer toutes les pièces et documents afférents à la présente décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Michel PENHOÛËT

